

## Promotions des CPE – avancement d'échelon – CAPA du 20 janvier 2014.

	Au 5ème		Au 6ème		Au 7ème		Au 8ème		Au 9ème		Au 10ème		Au 11ème		TOTAUX Promouvables	TOTAUX promus
	Nombre de promouvables	Nombre de promus														
Grand Choix	3	1	11	2	13	2	18	3	24	5	19	3	7	2	61	18
Choix				6		6		6		5		7		0	42	30

### Voici les barèmes des derniers promus dans chaque échelon.

	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE
	4--->5	5---->6	6 --->7	7--->8	8--->9	9--->10	10 --->11
Grand choix	18.5	19.3	19.6	20	20	20	20
Choix		18.5	19.4	19.8	19.9	20	

Vous êtes promuable si, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2013 et le 31 août 2014 vous atteignez l'ancienneté d'échelon donnée dans le tableau ci-dessous.

Les promouvables sont classés par ordre de notes. Les premiers de la liste sont promus selon les barres ci-contre et départagés selon les critères ci-contre.

Ces barres sont différentes d'une année à l'autre.

Si vous constatez que vous avez la note figurant dans ce tableau, et que nous n'êtes pas promu(e), c'est qu'un des critères suivants a dû être utilisé pour départager les candidats à barème égal :

1. ancienneté dans le corps.
2. ancienneté dans l'échelon.
3. mode de passage du dernier échelon, en faveur de celui qui est passé au grand choix voire au choix.
4. l'âge.

Echelons	Grand choix	Choix	Ancienneté
3e au 4e			1 an
4e au 5e	2 ans		2 ans 6 mois
5e au 6e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6e au 7e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7e au 8e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8e au 9e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans
10e au 11e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois